

# VIC. info

#26 • JUIN 2018

## VIC CENTRE-VILLE

actif et attractif

**ZOOM SUR**

le budget

**LE TRAMPOLINE**

de l'art nouveau



**4 • CULTURE**

Le Trampoline  
Le programme LEADER

**5 • ZOOM SUR...**

Le budget

**8 • TRAVAUX - URBANISME**

Au fil des chantiers  
Révision du PLU

**11 • SÉCURITÉ**

Les mesures sur la commune  
Opération tranquillité vacances

**12 • JEUNESSE**

Rentrée 2018-2019  
Retour sur les activités périscolaires

**14 • ACTION SOCIALE - SANTÉ**

Les dispositifs pour nos aînés

**15 • CADRE DE VIE**

Retour sur...  
Le marché aux fleurs  
La semaine du développement durable  
De nouveaux jardins familiaux

**16 • DOSSIER** Vic, centre-ville actif et attractif

Le centre-bourg, on en parle  
Point sur un projet de maison médicale  
Les animations du bourg

**20 • BON À SAVOIR**

Commerçants et artisans  
État civil

**22 • RETOUR EN IMAGES**

**24 • CÔTÉ ASSOCIATIONS**

L'Aéromodélisme à Vic  
31<sup>ème</sup> anniversaire du Jumelage

**25 • RENCONTRE AVEC...**

Tony ROCHON

**26 • L'AGENDA**



# CHERS CONCITOYEN(NE)S,

C'est avec **plaisir** que je vous présente ce nouveau numéro de notre **bulletin municipal, modernisé** dans sa présentation, agréable dans son format et plus facile dans sa lecture.

J'espère qu'il atteindra les objectifs que nous nous sommes fixés : **mieux vous informer, aborder plus simplement et rendre plus accessible toutes les informations** nécessaires à la compréhension du fonctionnement de notre commune.

Une fois de plus, comme à son habitude ce bulletin présente quelques **grands dossiers** :

- celui du **budget** bien sûr et les résultats pour 2017 suivis des prévisions 2018. Un budget toujours fortement contraint mais que nous réussissons cependant à maîtriser, sans augmenter la pression fiscale et tout en continuant à maintenir les marges indispensables pour financer les investissements absolument nécessaires au développement de la commune ;
- celui de la **réalisation d'un nouvel équipement, Le Tram-poline**, espace dédié à l'art contemporain dans le quartier de l'Olme ; les travaux ont permis, grâce à la mobilisation de fonds européens, la rénovation complète et réussie d'un patrimoine communal où est également hébergée notre Orchestre d'Harmonie Fanfare ;

- celui aussi habituel, des **travaux** prévus, en cours ou terminés ;
- un **dossier complet sur notre centre-bourg**, son attractivité, sa vie au fil des manifestations et surtout son évolution au quotidien, à l'image de ses habitants ;
- nous abordons aussi les dossiers complexes de la **sécurité** dans nos écoles et nos établissements publics communaux en matière d'effraction et d'agression, mais aussi lors des manifes-

**C'EST AVEC VOUS  
QUE NOUS SOUHAITONS  
DESSINER CETTE VILLE**

tations importantes. Nous réaffirmons à cette occasion notre constante préoccupation de la sécurité de nos concitoyen(ne)s ;

- le dossier de la lutte **contre la délinquance et les incivilités** reste ouvert. Nous redisons à nouveau notre détermination à ne rien lâcher dans ces domaines, avec une collaboration entre notre Police Municipale que nous envisageons de renforcer et la Gendarmerie Nationale ;
- bien sûr nous abordons également dans ce numéro les **rythmes scolaires** dans le cadre du maintien de la semaine de 4.5 jours que nous avons l'intention d'aménager



au mieux grâce à un travail collectif avec les enseignantes, les parents d'élèves et nos animateurs périscolaires, qui se poursuivra cette prochaine année scolaire pour préparer la rentrée 2019 ;

- le dossier de l'**EHPAD** (Maison de retraite) est toujours d'actualité. Nous devrions, d'après l'Agence Régionale de Santé (ARS), obtenir rapidement l'arrêté d'attribution de 14 lits supplémentaires nous permettant d'envisager un début de construction en 2019 du nouvel établissement de 80 lits, situé dans le parc municipal du château.

La ville bouge, elle grandit chaque année grâce à son attractivité naturelle, mais ce sera plus vrai encore dans les quelques années à venir avec l'arrivée en 2023-2024 de l'imprimerie de la **Banque de France**.

Nous nous y préparons en veillant à **préserver, dans tous les domaines, la proximité, l'accessibilité pour tous aux nombreux services proposés et la qualité de notre cadre de vie**.

Nous voulons une petite ville attractive et moderne, et nous souhaitons la dessiner avec vous.

Roland **BLANCHET**



Maire de **VIC LE COMTE**  
1<sup>er</sup> Vice-Président de  
**MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ**

# LE TRAMPOLINE

## fait ses premiers rebonds

*Le nouvel espace d'art contemporain ouvre ses portes en juillet et recevra ses premiers artistes en résidence.*

Grâce aux subventions obtenues, 135 000€ HT de Fond Européen, 27 000€ HT de l'État et 9 596€ HT de la réserve parlementaire, l'ancienne salle de gymnastique place de l'Olme a pu faire peau neuve et accueillir ce projet pilote innovant. Les travaux de réhabilitation débuté en septembre 2017 ont finalisé le projet en créant 320m<sup>2</sup> composés d'une galerie, d'une salle de projection, d'un espace de conférence et de débat et d'un atelier pour les artistes.

Au cœur du centre-bourg, cet espace est un lieu d'échange, collectif et mutualisé où les découvertes artistiques sont proposées par l'association Magnésie, en convention de partenariat pluriannuelle d'une durée de 5 années avec la commune mettant à disposition les locaux. Le projet s'inscrit pour sa totalité dans le programme culturel municipal, les propositions seront actées chaque année en collaboration avec la Municipalité.



### PROGRAMMATION

#### JUILLET

Et le vent, soufflant dans le béton soudainement...

#### SEPTEMBRE

Paste-up#18

#### OCTOBRE

Flesh (Chair)

#### NOVEMBRE

Molécule brutaliste

#### NOVEMBRE

International Morse  
Conspiracy

#### DÉCEMBRE

Design et matières  
nouvelle vague

*Pour plus de détails, consultez le livret culturel.*

### QU'EST-CE QUE LE PROGRAMME LEADER « VAL D'ALLIER DU GRAND CLERMONT » ?

LEADER est un programme de financement européen destiné aux territoires ruraux porteurs d'une stratégie locale de développement. Il permet de soutenir des actions innovantes s'inscrivant dans cette stratégie, telles que le Trampoline et la réhabilitation du plan d'eau des Orleaux.

Il est mis en œuvre pour la première fois sur le Grand Clermont, pour la période 2014-2020. Une enveloppe de 3 millions d'euros de fonds européens a été attribuée au territoire pour soutenir une stratégie visant à dynamiser le développement économique du Val d'Allier, renforcer la qualité de vie sur le territoire et l'appropriation de la rivière par les habitants et les visiteurs.

23 communes du Val d'Allier dont Vic le Comte, sont éligibles au financement LEADER.

En fonction du type d'opération, les projets peuvent être portés par des bénéficiaires publics ou privés (prestataires d'activités touristiques et de loisirs, hébergeurs, associations...)

Pour bénéficier de financements LEADER, les projets devront s'inscrire dans les objectifs suivants :

- valorisation du patrimoine et de l'environnement
- culture, communication et renforcement de l'identité du territoire
- itinérance et mobilité douces
- économie : circuits courts, tourisme et offre de loisirs
- coopération interterritoriale et européenne

### VOUS AVEZ UN PROJET ?

Contactez Jean-Denis FAURE • Chargé de mission LEADER  
leader@legrandclermont.fr • 04 44 44 60 96  
Plus d'infos sur [www.legrandclermont.com](http://www.legrandclermont.com)

# UN BUDGET responsable & ambitieux

dans un contexte national toujours contraignant

Malgré une baisse conséquente des dotations de l'État ces 4 dernières années et une diminution du financement des contrats aidés cette année, le budget 2018 est en évolution de 6 % compte tenu des charges nouvelles transférées d'une part et de la volonté affirmée de continuer à assurer des services et un cadre de vie de qualité d'autre part.

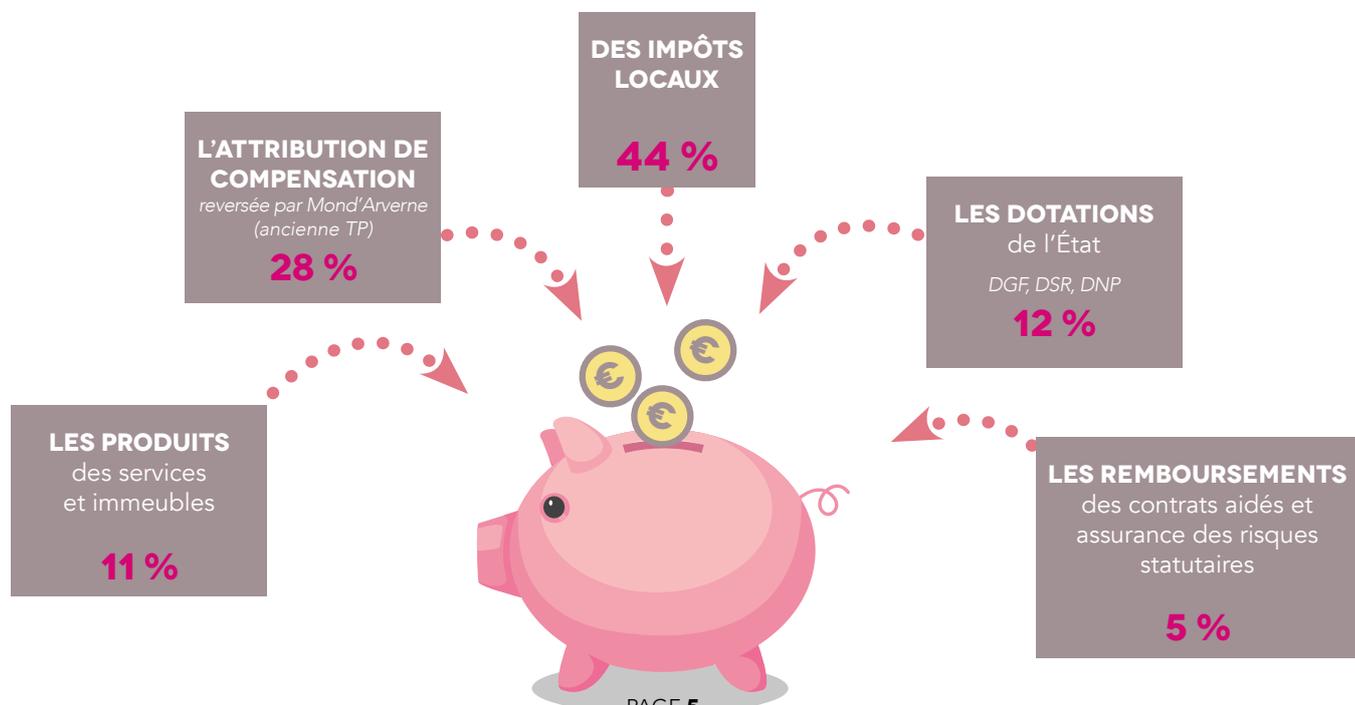
La commune bénéficie fort heureusement d'une forte dynamique des bases de la fiscalité locale qui permet de maintenir les taux d'imposition constants ainsi que d'un report favorable du résultat de l'exercice antérieur grâce à une gestion maîtrisée des dépenses de fonctionnement 2017.

## RETOUR SUR L'EXERCICE 2017 EN QUELQUES CHIFFRES

### LES PRINCIPALES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR SERVICE



### CES DÉPENSES SONT FINANCÉES PAR



# LE BUDGET PRÉVISIONNEL 2018

Il s'élève à 6 260 000 € en fonctionnement et 3 923 611 € en investissement soit un budget total de plus de 10 M€ voté en conseil Municipal le 4 avril dernier.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2018	BP 2017	VARIATION
CHARGES GÉNÉRALES	1 245 000 €	1 164 000 €	7 %
CHARGES DE PERSONNEL	2 910 000€	2 740 000 €	6,2 %
SUBVENTIONS CCAS, ASSOCIATIONS, SDIS	641 000 €	583 500 €	9,9 %
FRAIS FINANCIERS	157 000€	160 000 €	-1,9%
CHARGES EXCEPTIONNELLES	44 500€	44 200 €	0,7 %
DÉPENSES IMPRÉVUES ET ATTÉNUATIONS DE CHARGES	222 500 €	248 300 €	-10,4 %
VIREMENT PRÉVISIONNEL À L'INVESTISSEMENT	750 000€	650 000 €	15,4 %
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	290 000 €	285 000 €	1,8 %
<b>TOTAL DÉPENSES</b>	<b>6 260 000 €</b>	<b>5 875 000 €</b>	<b>6,6 %</b>

## L'ÉVOLUTION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT S'EXPLIQUE PAR :

- **Une hausse incompressible de certaines charges :**

frais d'énergie, contrats de maintenance, renforcement de la sécurité dans les manifestations, évolution de la carrière des fonctionnaires,

- **Une priorité confirmée pour les écoles :**

location de bâtiments modulaires aux groupes scolaires de Longues pour étendre les espaces de garderie périscolaire, renouvellement des manuels scolaires (2<sup>e</sup> tranche), financement de l'enseignement musical dans les écoles à compter de la prochaine rentrée scolaire précédemment assurée par

Mond'Arverne Communauté, poursuite des travaux de sécurisation dans les écoles dans le cadre de Vigipirate renforcé, début de l'équipement numérique dans les écoles maternelles,

- **La volonté de conserver un cadre de vie agréable**

en renforçant les moyens alloués à l'entretien des espaces verts, des trottoirs et des chemins du fait de la suppression des produits phytosanitaires : développement des partenariats avec des entreprises extérieures dont certaines adaptées à l'emploi des personnes en situation de handicap,

- **La volonté de conserver une politique solidaire**

en participant au financement de la Mission Locale et du dispositif de téléalarme qui ne relèvent plus de Mond'Arverne dans le cadre de ses nouvelles compétences.

- **L'adhésion au service du Grand Clermont pour l'instruction du droit des sols**

qui n'est plus assurée par L'État à compter du 01/01/2018.

## LES PRINCIPALES ORIENTATIONS ET ÉVOLUTIONS DU BUDGET D'INVESTISSEMENT

Le budget s'élève à 3 923 611 € dont environ 2.7 M€ consacrés aux dépenses réelles d'équipement :

- **la poursuite des opérations déjà engagées en 2017**, avec

notamment les travaux de rénovation de l'école maternelle Elsa triolet et la 2e tranche des travaux de sécurisation dans les écoles

- **des projets reportés en 2017** dans l'attente des réponses aux demandes de subventions européennes :

- **la création d'une salle d'art contemporain le Trampoline** dans l'ancien local de

gymnastique situé place de l'Olme

- **le projet de réhabilitation du plan d'eau des Orleaux**

- **des travaux de réfection de voirie** d'une certaine importance et d'accessibilité des espaces publics :

- la rue Antoine Fabre
- la rue du Collège
- la création de parkings en centre-ville impasse Bargoin et la programmation sur plu-

sieurs exercices budgétaires d'un nouveau projet, celui du remplacement des installations sportives de Longues qui débute dès 2018 par des études de programmation et certains travaux urgents pour le tennis et le football ; Ce projet sera présenté en détail lors d'une prochaine édition

- **des programmes habituels** de travaux d'entretien de voirie, bâtiments, achat de matériels et mobiliers.

Ces dépenses sont financées par un nouvel emprunt de 650 000 € équivalent au remboursement du capital de la dette, ce qui permet de maintenir le niveau de l'endettement qui a diminué depuis plusieurs années. Et également, un autofinancement prévisionnel de 750 000 €.

À noter aussi les subventions (937 397 €) demandées notamment à l'État au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) et de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) pour les travaux de l'école maternelle Elsa triolet et à l'Europe (Programme Leader) pour les projets du Trampoline et du Plan d'eau des Orleaux.



### DU NOUVEAU

M. Masson (2<sup>e</sup> à gauche) est remplacé par M. Petigny (1<sup>er</sup> à droite) à la gestion de la trésorerie de Vic le Comte après 19 ans de conseils auprès de notre commune. Nous lui souhaitons une bonne continuation dans ses nouvelles fonctions.

# TRAVAUX terminés

## EXTENSION ET RÉNOVATION DE L'ÉCOLE MATERNELLE ELSA TRIOLET

La première tranche de travaux s'est achevée en Mars 2018. La commission de sécurité qui s'est tenue le 13 Mars a émis un avis favorable quant à l'ouverture de l'extension du restaurant scolaire dont les élèves ont pu bénéficier dès la fin mars. Coût des travaux 350 000€ HT dont 280 000€ HT de subventions.



## SALLE D'ART CONTEMPORAIN « LE TRAMPOLINE »

Les travaux d'aménagement intérieur et de reprise des façades étant terminés, la nouvelle salle d'art contemporain est opérationnelle à compter de cet été. Coût des travaux : 200 000€ HT dont 135 000€ HT de fonds LEADER.



## ZONE BLEUE ET ARRÊTS MINUTES

Afin d'améliorer la lisibilité des différents types de stationnement situés dans le bourg de Vic, le marquage de la zone bleu a été repris intégralement et la signalétique liée aux arrêts minutes mise à jour. Coût des travaux 4000€ HT.



# TRAVAUX en cours

## ÉGLISE SAINT-PIERRE

Les travaux de finition des chapelles Nord et Nord-Est seront achevés durant l'été. Coût total des travaux : 200 000€ HT dont 160 000€ HT de subventions.



## AMÉNAGEMENT DE LA RUE ANTOINE FABRE

Suite à la réunion publique qui s'est tenue le samedi 17 mars avec les riverains, les travaux ont été lancés rue Antoine Fabre. Le remplacement de la conduite d'eau potable est désormais achevé. À suivre: la pose d'un réseau d'assainissement séparatif, l'enfouissement des réseaux secs et l'aménagement des voiries. Les travaux s'achèveront à l'automne 2018 par l'aménagement de la chaussée.



**RENOUVELLEMENTS DE CONDUITES D'EAU POTABLE**

Le SIVOM d'Issoire procède au renouvellement de conduites d'eau potable en divers lieux de la commune durant l'année 2018

**Lachaux :**

- Secteur rue des Cours

**Vic Le Comte :**

- Route de Clermont
- Rue Marc Antoine Bargoin
- Rue du Sancy
- Rue du Marché

La Commune prendra à sa charge les travaux complémentaires de voiries nécessaires sur certains secteurs.



# TRAVAUX à court terme

**AMÉNAGEMENT DE LA RUE DU COLLÈGE**

Les travaux d'aménagement débuteront par le remplacement de la conduite d'eau potable par le SIVOM d'Issoire en Septembre 2018. Les travaux sur le réseau d'eau pluviale, l'enfouissement des réseaux secs et l'aménagement des voiries suivront.

La réduction de la vitesse de circulation à 30km/h décidée lors de la réunion publique du 17 mars sera mise en place conformément aux souhaits des riverains et pour la sécurité des piétons sur l'ensemble du quartier.

**CRÉATION DE DEUX PARKINGS IMPASSE BARGOIN**

Des travaux d'aménagement de voiries et de réseaux vont avoir lieu Impasse Bargoin durant l'été afin de réaliser deux parkings de 15 et 26 places de stationnement. Ces parkings desserviront aisément le centre bourg et ses commerces, par un accès piétons direct passage du Couris.

**RÉHABILITATION DU BRAS MORT DES ORLEAUX SUR L'ALLIER À LONGUES**

Différents travaux de curage, de reprofilage de berges et de création de plateformes de pêche vont débuter fin août 2018. Le montant de ces travaux est de 60 000€ HT, subventionnés à hauteur de 80% par le fond européen LEADER.

**ÉCOLES À LONGUES**

Le vieux bâtiment modulaire existant dans la cour de l'école primaire va être démoli. Deux nouveaux bâtiments modulaires de 60m2 chacun (1 dans la cour de l'école primaire et 1 dans la cour de l'école maternelle) vont être installés

durant la période des vacances scolaires d'été. Une issue de secours sera également créée dans la garderie située au 1er étage de l'école primaire. Ces aménagements permettront d'améliorer les conditions de garderie périscolaire des enfants. Par ailleurs, suite à de nouvelles infiltrations à l'école primaire, des travaux de toiture vont être engagés en deux temps pour une réparation complète à l'été, puis début 2019.

**ÉCOLE ELSA TRIOLET À VIC LE COMTE**

La 2<sup>ème</sup> tranche des travaux aura lieu de mi-juin à fin août 2018 et concerne les parties extérieures de l'école avec :

- la dépose et démolition de revêtement de sol existants, de rampes et de paliers existants
- la création des réseaux extérieurs pour raccordement à l'assainissement et à l'adduction d'eau potable.
- la réalisation des nouveaux revêtements extérieurs
- la réalisation des enduits de façade sur l'extension du restaurant scolaire
- les fondations béton pour le futur auvent
- les aménagements d'escaliers extérieurs
- la mise en œuvre du auvent
- l'installation de garde-corps extérieurs
- les serrureries.

Coût des travaux 165 000€ HT dont 130 000€ HT subventionnés.

**TENNIS COUVERT COMPLEXE ANDRÉ BOSTE :**

La partie supérieure de la toiture du Tennis couvert étant très dégradée, elle sera remplacée au cours de l'été 2018.

# RÉVISION PLU

La révision de PLU se poursuit pour permettre notamment la réalisation du projet de la Banque de France. Dans le cadre de la procédure de révision, le Conseil Communautaire qui détient la compétence PLUi depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 doit, approuver le nouveau PLU après avis du Conseil Municipal.

Le calendrier de la révision se déroulera de la manière suivante :

- fin mai : arrêt du projet de révision du PLU ;

- juin à août (3 mois) : consultation des Personnes Publiques Associées (PPA) ;
- septembre/octobre : enquête publique, le dossier complet sera donc librement consultable en Mairie avec un registre d'enquête tenu à disposition du public ;
- novembre 2018 : approbation de la révision du PLU (avis du Conseil Municipal puis vote du Conseil Communautaire).

## ÉQUIPEMENTS PUBLICS À LONGUES

### QUELLE STRATÉGIE APRÈS LA DÉMOLITION DU COMPLEXE SPORTIF DE LA BANQUE DE FRANCE ?

La bonne nouvelle que constitue l'arrivée de l'imprimerie et du centre fiduciaire de la Banque de France à Longues implique la démolition, à compter de mi-2019, du complexe sportif appartenant à l'entreprise et géré par la commune depuis 2009. Par conséquent plusieurs axes d'actions sont engagés :

- une réflexion est menée depuis plusieurs mois pour définir les besoins, dans le cadre d'un comité de pilotage dans lequel siègent les différents utilisateurs concernés, et pour élaborer une stratégie cohérente avec le développement de la commune ;
- les terrains situés à côté de la piscine, à Longues, sont en cours d'acquisition pour pouvoir accueillir les équipements qui viendront en remplacement dans les prochaines années ;

- une étude de faisabilité a été menée par la Société d'Équipement de l'Auvergne (SEAU) pour concevoir un programme d'ensemble cohérent et réalisable sur plusieurs exercices budgétaires ;
- des rencontres ont lieu avec les financeurs potentiels pour finaliser le plan de financement de ce projet ;
- une organisation de transition va être mise en place pendant quelques années pour faire face à la réduction des installations disponibles. Après validation par le comité de pilotage et présentation à l'ensemble des acteurs associatifs, cette stratégie sera détaillée dans le dossier du prochain Vic.info, en décembre 2018.



**DÉPART**

M. Jacques Rochette ayant pris sa retraite, M. Michaël Ahond le remplace en tant que Directeur des services techniques et de l'urbanisme depuis début avril 2018.

**NOUS SOUHAITONS UNE BELLE RETRAITE À JACQUES !**

# SÉCURITÉ : DE NOUVELLES MESURES sur la commune

Afin d'apporter davantage de sécurité à la population et de prévenir les incivilités ou dégradations régulièrement causées sur les équipements publics, des mesures sont mises en œuvre depuis plusieurs années en lien étroit avec la Gendarmerie Nationale. Ces actions sont menées dans le respect le plus strict des libertés individuelles et de la confidentialité des données, qui ne sont exploitées que par des personnes habilitées et uniquement lorsque des infractions sont commises.

## DANS LES BÂTIMENTS PUBLICS

Afin d'améliorer la sécurité sur certains lieux ciblés de la commune, un système de vidéo surveillance a été installé depuis plusieurs années et va être renforcé. Outre les lieux déjà équipés, de nouvelles installations de caméras seront effectives d'ici septembre et des alarmes seront également mises en place sur des bâtiments jugés prioritaires.

## DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Conformément aux orientations du plan Vigipirate, depuis deux ans des travaux de sécurisation des établissements scolaires. Après la reprise des accès et l'installation d'un dispositif per-

mettant l'alerte en cas d'intrusion pendant le fonctionnement des établissements, de nouvelles mesures vont être mises en œuvre à compter de la mi-2018 :

- un système de vidéo surveillance va progressivement permettre la protection des abords où des difficultés ont été identifiées ;
- des alarmes vont être installées dans les bâtiments ayant fait l'objet d'intrusions sur les heures de fermeture de ceux-ci.

## DANS LES LIEUX PUBLICS

Suite à des plaintes de la population en raison d'incivilités et nuisances nocturnes relevées dans certains quartiers de la commune, un travail étroit est

mené avec la Gendarmerie qui accentue sa présence et renforce la surveillance de notre territoire. Au-delà, face à la complexité de l'identification des auteurs de certains faits tels que les cambriolages, la Gendarmerie a sollicité la commune pour équiper certains lieux stratégiques avec des dispositifs de vidéo surveillance. La réflexion est en cours pour identifier les lieux à cibler (ronds-points, croisements très fréquentés...) et les moyens à mettre en œuvre. Les mesures appropriées seront mises en place dans les prochains mois afin d'assurer au mieux la tranquillité publique, dans le strict respect des droits de chacun.

## PLUS DE SÉCURITÉ pour vos vacances



Pour des vacances en toute tranquillité pensez à l' « Opération tranquillité vacances » consistant à signaler votre départ à la brigade de Gendarmerie par le biais du formulaire d'inscription prévu à cet effet. Ainsi, des patrouilles de surveillance circuleront aux abords de votre domicile en votre absence.

Autre dispositif, le programme « Voisins Vigilants Connect » permettant une vigilance accrue par le lien social et l'entraide entre voisins.

Pour cela, inscrivez-vous gratuitement sur  
[www.voisinsvigilants.org](http://www.voisinsvigilants.org)

## Un litige ? le conciliateur vous guide



Un conciliateur est désormais en Mairie tous les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mercredis du mois de 9h à 12h afin de vous guider dans vos litiges.

Pour plus d'information sur les litiges concernés consulter [www.vic-le-comte.fr](http://www.vic-le-comte.fr)

Merci de prendre rendez-vous directement à l'accueil de la Mairie ou au 04 73 69 02 12.

PERMANENCES  
D'UN CONCILIATEUR EN MAIRIE

# vers des **RYTHMES SCOLAIRES** adaptés à nos enfants



Suite aux nombreux questionnements sur l'organisation de la semaine scolaire pour la rentrée 2018-2019, nous souhaitons modifier les horaires scolaires afin de proposer un rythme adapté aux besoins des enfants.

Pour cela un COPIL a eu lieu le 27 février dernier ainsi qu'une concertation des différents acteurs concernés (équipe enseignante, personnel périscolaire, élus et parents). Un questionnaire à destination des familles a également pu définir les besoins des parents en cas de changement d'horaires et notamment pour la garderie.

Le choix retenu suite à ces consultations est de maintenir la semaine de 4.5 jours favorisant ainsi les matinées plus favorables aux apprentissages

des enfants. Concernant la modification des horaires pour la rentrée prochaine, celle-ci n'est pas réalisable compte tenu de l'avis défavorable du Département pour la réorganisation des transports dès cette rentrée. Les services du Conseil Départemental nous ont indiqués que tout serait fait pour que les horaires puissent être modifiés à la rentrée 2019.

Un autre travail de concertation sera donc de nouveau engagé afin de revoir l'organisation possible pour la rentrée scolaire 2019-2020. Les activités périscolaires pourraient alors être déplacées le soir après la classe et des partenaires recherchés avec les associations et professionnels de l'animation pour assurer des ratios d'encadrement suffisants.

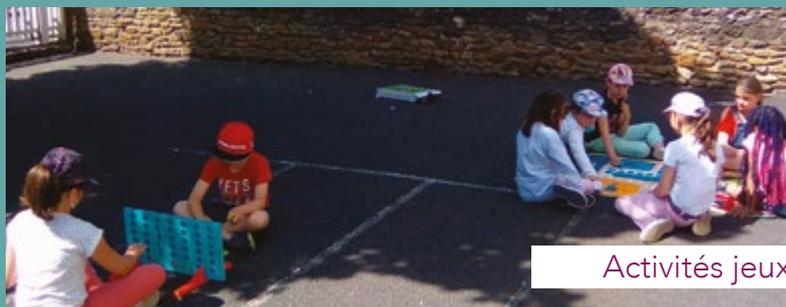
LA SEMAINE SCOLAIRE RESTE DONC INCHANGÉE SUR 4.5 JOURS  
POUR LA RENTRÉE 2018-2019  
SELON LES HORAIRES ACTUELS : 9H- 12H ET 14H-16H15.

JEUNESSE

# RETOUR SUR les activités périscolaires



Animation autour de l'alimentation



Activités jeux



Atelier poterie



Atelier laine et création



Atelier relaxation



Zumba



Élaboration de la Charte du Bien vivre ensemble



Confection du décor du stand de maquillage des écoles au Marché aux fleurs et aux produits locaux

# QUELS DISPOSITIFS

## pour nos aînés ?

### LES SERVICES À LA PERSONNE

- **Mond'Arverne Communauté**, anciennement SIAM, a pour but le maintien à domicile grâce à l'assistance pour les activités ménagères et les gestes de la vie au quotidien. L'aide à domicile apporte également un accompagnement pour les tâches administratives et un soutien psychologique ainsi qu'une présence pour un lien social maintenu.

**Contact** : 04 73 69 24 28

27 bd du Jeu de Paume à Vic

**Permanences** du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

- **L'Association Solidarité Emploi** de Vic le Comte et ses environs (ASEVe) a les mêmes missions que le service à la personne et contribue également à la lutte contre l'exclusion sociale. Elle propose des services variés pour venir en aide aux personnes fragiles et en difficulté.

**Contact** 04 73 69 06 75, 249 rue de Parsberg à Vic, horaires d'ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h

relais.aseve@wanadoo.fr

### NOUVELLE FORMULE POUR LE REPAS DES AÎNÉS

Les aînés de plus de 75 ans pourront profiter d'un instant festif au Garden Palace avec un repas suivi d'un spectacle-cabaret prévus le

**DIMANCHE 16 DÉCEMBRE**  
À PARTIR DE 12h

Un courrier sera envoyé en septembre afin que les personnes concernées puissent confirmer leur présence lors des inscriptions définitives début décembre. Afin de se rendre sur les lieux, un transport collectif sera organisé par la Municipalité.

### LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

(CCAS) ayant également des missions orientées en partie pour les personnes âgées et travaillant en collaboration avec certaines institutions publiques et privées (Conseil Départemental, CAF, MSA, CARSAT, associations) ; vous adresser directement en Mairie.

### LE PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

dont l'élaboration et la confection des menus restent sur place au restaurant municipal. Un engagement de la Municipalité pour le maintien de l'utilisation de produits de qualité et de l'équilibre des repas proposés vus par un diététicien. Ce service a été labellisé pour sa qualité par la Direction Départementale de la Protection des Populations en janvier 2018 « Niveau d'Hygiène très satisfaisant ».



### L'ÉDITION ANNUELLE DU BIEN VIEILLIR

abordant une thématique nouvelle chaque année et permettant aux aînés de s'informer lors d'ateliers et de conférences spécifiques.

La 5<sup>ème</sup> édition aura lieu le mardi 6 novembre à la Halle du Jeu de Paume de 10h à 18h.

Programmation prévue ultérieurement.

### LE CLUB DES AÎNÉS VICOMTOIS

est également très actif et propose des activités variées tout au long de l'année.

### PLAN CANICULE

Pour rappel, la Mairie met en place un registre nominatif des personnes en situation de fragilité (âgées ou handicapées). Ce dispositif permet à ces personnes, vivant à domicile, d'être contactées en cas de déclenchement du plan canicule dans le cadre d'actions de prévention.

Inscrivez-vous en Mairie ou l'un de vos proches – 04 73 69 02 12



EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15  
Pour plus d'informations : 0 800 00 00 00 ou www.action-sante.gouv.fr



## RETOUR SUR...



Le Marché aux fleurs & de produits locaux  
**le 28 avril 2018**

La Semaine du Développement Durable  
**du 30 mai au 5 juin 2018**

## DU NOUVEAU

## pour les jardins familiaux

Depuis 2016, la commune propose à la location des parcelles d'environ 100m<sup>2</sup> aux vicomtois.es ne disposant pas de jardin. Deux terrains sont utilisés à cet effet, un situé à Vic « Sételle » et l'autre à Lachaux. Victimes de leurs succès, toutes les parcelles sont désormais louées sur ces lieux.

Pour satisfaire les nouvelles demandes, un autre terrain a été préparé afin d'accueillir de nouveaux jardins. Il se situe chemin du Paradis derrière le bassin d'orage. Une dizaine d'emplacements sont disponibles aux « Jardins du Paradis ». Ils seront préparés en fonction de la demande.

Pour vous inscrire les modalités sont les mêmes. Compléter un formulaire de demande, disponible sur [www.vic-le-comte.fr](http://www.vic-le-comte.fr), rubrique Vivre à Vic – Environnement et retourner là, soit par mail à [info-mairie@mairie-vic-le-comte.fr](mailto:info-mairie@mairie-vic-le-comte.fr), soit par courrier ou directement dans la boîte aux lettres de la Mairie, accompagné d'un justificatif de domicile. Le loyer annuel est de 30€.

Attention : le dépôt de la demande ne vaut pas attribution définitive. Seule la Commission des jardins est compétente en matière d'attribution.

### NOUVELLE RÉGLEMENTATION AU PLAN D'EAU DES ORLEAUX

Un arrêté municipal interdit le camping sauvage, le bivouac, les feux de camp et de plein air, l'utilisation de réchaud et de barbecue, de jour comme de nuit, sur le site du plan d'eau des Orleaux et ses abords. L'accès des véhicules est interdit en-dehors des espaces de stationnement prévus. La pratique du pique-nique est tolérée sous réserve expresse du respect de la faune et de la flore, de la propreté du site et ses abords.

Tout abandon de débris ou dégradation de l'environnement est strictement interdit.

Tout contrevenant considéré en infraction par une personne habilitée ou assermentée s'expose à l'établissement de rapports ou de procès-verbaux, et sera poursuivi conformément à la réglementation en vigueur.

# VIC

## centre-ville actif et attractif



*Composée de deux bourgs (Vic et Longues) et de plusieurs villages, Vic le Comte se développe grâce à cette diversité qui fait son dynamisme et la qualité de son cadre de vie. Dans cet ensemble, la commune dispose d'un bourg historique de qualité, dans lequel demeure une vie dynamique avec des manifestations, des écoles, des services, des commerces et de nombreuses associations.*

Si certaines activités artisanales ou commerciales ont vocation à se développer dans la zone artisanale des Meules, l'activité de proximité et du quotidien a sa place en centre-ville. C'est pour cela que la Municipalité veille à préserver la qualité et la dynamique de la vie en centre-bourg par :

- le maintien des diverses activités dans le bourg : écoles, associations, services et commerces. Pour cela, il a été décidé de rester propriétaire de certains locaux commerciaux afin de garder la maîtrise sur les activités proposées ;
- une action sur la mobilité : développement de cheminements piétonniers et de

différentes solutions de stationnement adaptées aux multiples usages du centre-bourg (arrêts-minutes, zone bleue, parkings) ;

- une vigilance sur la qualité des espaces et du patrimoine : outre le travail des services municipaux, la propreté du bourg repose sur le civisme de chacun. Concernant le bâti, une Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) a été mise en place en 2014 pour promouvoir notre patrimoine. En cas de travaux dans le centre-ville, des prescriptions sont posées par l'Architecte des Bâtiments de France qui intervient également à postériori, en

contrôlant les travaux (absence de démarche préalable ou non respect des prescriptions posées) et en pouvant saisir le procureur de la République.

Sans revenir sur des travaux anciens, plusieurs irrégularités récentes (années 2017 et 2018) ont donné lieu à une intervention de l'Architecte des Bâtiments de France. Il est donc rappelé que les nouveaux travaux réalisés doivent obligatoirement respecter les formalités et les prescriptions posées ;

- l'organisation de diverses manifestations, par les associations et la Municipalité.

# STATIONNEMENT EN CENTRE-VILLE

## un enjeu essentiel

Pour que le centre-ville vive, la question de l'accès est une condition préalable incontournable. Outre les circulations douces qui doivent être favorisées pour les piétons et les vélos, il convient également d'assurer l'accessibilité en voiture, en ciblant les différents usages pour optimiser les espaces.

Pour accéder aux services et aux commerces, des « arrêts minutes » ont été créés (limités à 15 minutes) et la zone bleue (limitée à deux heures) a été ré-

activée depuis juillet 2017 sur le boulevard du Jeu de Paume. Après une période d'avertissement de plus de deux mois, la verbalisation a débuté en septembre 2017.

Contrairement au stationnement payant qui est maintenant laissé sous la responsabilité des communes, notamment pour en fixer le montant, les conventions liées au stationnement gratuit en zone bleue ou « arrêts-minutes » sont fixées par l'État à 35€ depuis début 2018

(majorés à 75€ sans paiement sous 45 jours). Ainsi, ce montant n'est pas fixé par la commune et les sommes perçues lors des verbalisations ne vont pas dans le budget communal.

**À noter :** il est également interdit de stationner sur les trottoirs et les espaces verts de la ville sous peine d'une amende d'un montant de 35 €. Les stationnements dits gênants sont quant à eux passibles d'une contravention s'élevant à 135€.

### LES ARRÊTS-MINUTES ET FUTURS PARKINGS

La signalisation de ces zones a été améliorée avec les panneaux des « arrêts-minutes » ainsi que la peinture horizontale qui a été créée pour les « arrêts-minutes » et renforcée pour la zone bleue. Pour les résidents et les professionnels qui doivent stationner plus longuement, des places de stationnement non règlementées sont utilisables sur les rues à proximité et dans les parkings libres.

Les parkings existants pouvant être insuffisants, une recherche de terrains a eut lieu à proximité immédiate du centre-ville, pour créer des places de parking :

- deux terrains ont été achetés impasse Bargoin afin de créer 41 places de stationnement.



Opérationnels dès l'été 2018, ces deux parkings seront accessibles en véhicule à partir du Boulevard Bargoin.

Un cheminement piétonnier sera également possible par les parkings et le passage du Couris, faisant ainsi le lien entre le boulevard Bargoin et la rue de la Chaussade ou la rue du Conseiller.

- un terrain est en cours d'acquisition rue de Verdun, à proximité du parking existant sur la place de la résistance dont la capacité pourra ainsi être doublée. Environ 20 places de stationnement seront

créées dont l'accès se fera en voiture par la rue de Verdun. Ce parking sera accessible à pied par le « Chemin des écoles », créant ainsi une circulation douce entre la rue de Verdun et celui-ci.

### PARKINGS

À la demande des commerçants, la signalisation des parkings va être améliorée grâce à des panneaux indiquant ces stationnements à partir du boulevard.

Toutefois, constatant que la signalisation est défectueuse en raison des évolutions du

centre-ville et de la multiplication des panneaux parfois contradictoires, une étude globale a été lancée sur la signalisation dans le centre-ville. Le prestataire retenu doit établir un diagnostic global et proposer un programme d'actions à mettre en œuvre.

Ces orientations seront mises en place progressivement, avec des panneaux harmonisés et adaptés au centre-ville dans lequel la signalisation sera actualisée et cohérente, tout en permettant une qualité visuelle indispensable.

## POUBELLES-DÉJECTIONS

# préservons nos espaces publics !

Pour les habitants et pour les visiteurs, le cadre de vie agréable et qualitatif que constitue le bourg de Vic le Comte ne doit pas être gâché par des négligences du quotidien. En effet, il n'y a rien de plus désagréable que de parcourir les espaces publics en devant éviter les déjections et contourner les poubelles, présentes en nombre sur les trottoirs.

- Les passages réguliers de l'aspirateur de rue et de la balayeuse visent à maintenir le bourg dans un état de propreté satisfaisant. Mais rien ne peut remplacer le civisme de chacun ! Il est donc rappelé qu'il est interdit de laisser divaguer seul son animal qui peut être récupéré par la fourrière dans ce cas et que toute déjection doit être ramassée,

sous peine de verbalisation.

Plusieurs distributeurs de sacs ont été installés et sont alimentés sur la commune : ils sont à la disposition des propriétaires !

- De nombreuses poubelles sont laissées en permanence sur les trottoirs, en dehors des jours de passage du service de ramassage du SICTOM d'Issoire Brioude. La présence de ces bacs constitue une gêne visuelle pour le centre-bourg et rend parfois très compliquée la circulation piétonne, d'autant plus pour les personnes à mobilité réduite.

Dans ces conditions, il est rappelé qu'il est obligatoire de rentrer les bacs individuels mis à disposition des particuliers, sous peine de verbalisation. En cas d'impossibilité il convient

donc de contacter la Mairie pour toute problématique individuelle.

Dans les prochains mois, la Municipalité va travailler avec le SICTOM Issoire Brioude pour identifier les points d'apport volontaire à développer, dans le respect de la qualité visuelle du bourg, soit dans des espaces non visibles, soit dans des points enterrés.

**À noter :** Les amendes prévues au Code Pénal pour les déjections animales non ramassées et pour les poubelles individuelles non rentrées sont de 35€.

Des sanisettes pour chiens ont été aménagés derrière le centre-administratif.

MICHELIN

La ville de Vic le Comte figure une nouvelle fois en 2018 dans le Guide Vert Michelin avec une étoile.



## UN PROJET DE

# Maison Médicale

À l'initiative de différents professionnels de santé, un projet de maison médicale est en cours d'étude.

Permettant la mutualisation de leurs moyens, ce projet centraliserait de nombreux services : médecins, dentistes, kinésithérapeutes,

infirmiers, pharmaciens, etc.

La Municipalité a fait connaître son soutien à cette initiative privée particulièrement intéressante qui concilie modernité et volonté de regroupement des professions de santé pour offrir un meilleur service de proximité à la popula-

tion, à condition toutefois que ce nouvel équipement soit implanté en centre-ville.

Une opportunité pourrait se présenter à l'emplacement de l'actuel SUPER U, dont le transfert vers la Zone des Meules est programmé en 2019.

## UN CENTRE-BOURG ANIMÉ au grès des saisons

Comme sur l'ensemble de la commune, les animations sont nombreuses dans le centre-bourg, à l'initiative des associations et de la commune. Par exemple, avec la période estivale est rythmée, dans le cadre de la saison culturelle, par la fête de la musique, la Comté au Clair de Lune, le festival de Musique Ancienne ou encore Tuscania. À cela s'ajoute la fête nationale des 13 et 14 juillet ainsi que la brocante, organisée par l'Association des Artisans et Commerçants de la Comté.

## 34<sup>ÈME</sup> ÉDITION DE LA BROCANTE les 21 et 22 juillet

Le centre-bourg s'anima durant 2 jours pour le plaisir des brocanteurs et antiquaires. L'association des « Artisans et Commerçants de la Comté » accueillera, comme chaque année, de nombreux exposants les 21 et 22 juillet. Les stands seront présents sur le bd du Jeu de Paume, la place de la République, la rue du Docteur Malterre, la place St-Jean, le bd André Boste, la place du Marché au beurre, le bd Guyot-Lavaline et le bd de Beussat.

Afin d'organiser la brocante et pour des raisons de sécurité certains axes seront fermés à la circulation.

À noter plusieurs parkings seront à votre disposition :

- pour les riverains ; à proximité du centre : la Molière, la Croix du Vent, l'école maternelle Elsa Triolet, le parc Montcervier
- pour les visiteurs : au stade route d'Ambert, route des Pradines, au parc Montcervier et place de Verdun près du cimetière.

Un service de restauration sur place est prévu.

**Réservation exposants obligatoire auprès de Mme Magne Jeannine au 06 85 41 15 26.**

## NOUVEAUTÉ le week-end de Noël

Un week-end de Noël va aussi être organisé le week-end des 15 et 16 décembre, par la Municipalité, l'Orchestre d'Harmonie et l'Association des Artisans et Commerçants de la Comté... Un appel assez large est lancé aux écoles et aux associations souhaitant participer à cette grande fête de Noël !

Pendant deux jours, autour de la place de l'Olme et dans les salles à proximité, diverses initiatives vous attendront : marché de Noël, concerts, spectacle son et lumière pour les enfants et les plus grands !



# COMMERCES & ARTISANS



## LA FERME DE LA COMTÉ

NOUVEAU

Pains élaborés avec une farine non additivée et issue de blés de leur exploitation vicomtoise.

Viandes de leurs élevages : boeuf, veau, porc noir gascon et volaille.

Élevage en plein air

**23 place de la Liberté**

**63270 Vic le Comte**

**06 80 62 53 04**



## FIFTY TATTOO

Changement d'adresse

**ZAC des Meules**

**63270 Vic le Comte**

**04 63 08 97 86**



## TATTOO-PIC STUDIO

de retour au centre-bourg

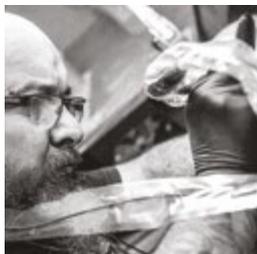
**50 place du Vieux Marché**

**63 270 Vic le Comte**

**04 15 81 24 96 - 06 83 22 81 84**

**les4a@sfr.fr**

**les4.a@wanadoo.fr**



## DESIGN INSTITUT

Onglerie - Beauté

Changement d'adresse

**314 rue des Meules**

**ZAC des Meules**

**63270 Vic le Comte**

**04 43 97 06 49**

**www.design-institut.fr**



## NOUVEAUX COMPTEURS LINKY, les suites...

Suite à la réunion publique d'information sur les nouveaux compteurs LINKY en mars dernier en présence d'ENEDIS et des élus, l'installation de ces derniers sur la commune a débuté au mois de mai. Pour rappel, il s'agit d'une décision nationale prise par ENEDIS et sans que la com-

mune n'ait de pouvoir décisionnaire à ce sujet. En cas de volonté de refus concernant cette installation, merci de vous rapprocher directement de l'opérateur.

## ÉTAT CIVIL

arrêté au 31/05/2018

### NAISSANCES

07/12/2017: Inés RODRIGUES PAREDES  
 02/01/2018 : Nélia GALLO LABROUSSE  
 12/01/2018 : Antonin & Augustin BOUARD  
 29/01/2018 : Marguerite MEZEAU GLAUDON  
 30/01/2018 : Eléa FRUGERES  
 03/02/2018 : Albane DEBORD  
 05/02/2018 : Dylan GALAND  
 08/02/2018 : Grégory BOYER  
 13/02/2018 : Anaé ASTIER VAYSSIÉ  
 15/02/2018 : Sarah PERRENOD  
 18/02/2018 : Acil YASSIN MOHAMMED  
 26/02/2018 : Naël CHENUS  
 02/03/2018 : Martin BOSCH  
 05/03/2018 : Ilyan BOUHOURS  
 14/03/2018 : Effézia REINARD  
 16/03/2018 : Kenan QUADRATUS FERBER  
 27/03/2018 : Sydney PERINGALE  
 05/04/2018 : Antoine GARDISE  
 10/04/2018 : Léa DEVAUD GIDEL  
 10/04/2018 : Léopold MARIAU  
 10/04/2018 : Emmy THOMAS  
 16/04/2018 : Ilona MUSLIH HUSSEIN  
 27/04/2018 : Émile JUERY  
 30/04/2018 : Lyse MORAND

### MARIAGES

16/12/2017 : Valérie DESHAYES et Yann DEBORD  
 30/03/2018 : Evelyne BÉNY-LABBE et François PEYRONNY  
 12/05/2018 : Amandine BARRAU et Pascal MOREAU  
 19/05/2018 : Audrey PRÉVOST et Mickael TRIBUT

### PACS

12/01/2018 : Béatrice DUMONT & Christophe DESQUIBES  
 18/01/2018 : Claire JOLY & Aurélien FAURE  
 23/02/2018 : Céline DEPIGNY & Thomas CORRIGER

### BAPTÊMES RÉPUBLICAINS

21/10/2017 : Yoan PONTIER MOUMINI

### UN AUTOBIOGRAPHE AUVERGNAT

GILBERT BOUDOISSIER



Découvrez le 2ème ouvrage de M. Gilbert Boudoussier habitant Longues, « Partitions de mes montagnes et vallées », suite de son autobiographie. Plein d'anecdotes, de paysages d'Auvergne, de portraits, son dernier livre vous fera voyager et découvrir ou redécouvrir cette région qui lui est si chère.

**Pour vous le procurer : écrire à [boudoussier.gilbert@orange.fr](mailto:boudoussier.gilbert@orange.fr)**

### DÉCÈS

04/10/2017 : HORTELANO Marie-Thérèse  
 29/11/2017 : RODRIGUES (née CORREIA) Maria  
 18/12/2017 : SCIORTINO Prospero  
 30/12/2017 : DALONNEAU (née CALLENS) Marie-Odile  
 03/01/2018 : SEYS Jackie  
 08/01/2018 : SAINT-MARC Michel  
 15/01/2018 : CHAPELLE Jean  
 15/01/2018 : DUBOST André  
 19/01/2018 : VILLENEUVE André  
 25/01/2018 : PADOVANO (née LAROCHE) Marie-Pierre  
 30/01/2018 : BATISSE DAUQUAIRE Georges  
 31/01/2018 : BOURDUGE (née LAYDIER) Danièle  
 31/01/2018 : CHOUVY (née DITCHE) Lucienne  
 02/02/2018 : SOULEYRE Jean-Paul  
 10/02/2018 : CHOMETON Georges  
 05/03/2018 : PAGE (née BONNIOL) Colette  
 06/03/2018 : COLANGE Paule  
 16/03/2018 : PELLET (née RENAUD) Monique  
 29/03/2018 : MAGNE (née LACROIX) Angèle  
 16/04/2018 : CROUZET (née ASTIC) Madeleine  
 20/04/2018 : JENDREDJACK (née GAY) Marie  
 21/04/2018 : POMMEYROL Georges  
 22/04/2018 : BION André  
 27/04/2018 : LUPIANEZ José  
 06/05/2018 : TOUZAC Roger  
 30/05/2018 : ROBERT (née FOURVIER) Claire



1



2



# RETOUR EN IMAGES



3



4



5





8

- 1 • Cross de la Comté
- 2 • Bourse aux jouets
- 3 • Concert de l'EMMACC à cordes
- 4 • Nettoyage des berges de l'Allier avec la Truitelle et le CNL
- 5 • Cérémonie officielle du 8 mai
- 6 • Panneaux municipaux de l'Église Saint-Jean en partenariat avec l'ADVEP. La commune remercie l'association pour son implication et son travail ainsi que tous les participants à ce projet.
- 7 • Journées portes ouvertes Badminton
- 8 • Fresque graff Le Lièvre et la Tortue
- 9 • Concert de Printemps Monstres et Merveilles de l'Harmonie
- 10 • Chasse aux oeufs de Pâques

7



9



6



10

# PRÊTS au décollage !

AVV (Aéromodélisme Vallée de la Veyre) va fêter ses 5 ans cette année !

Créé le 2 juillet 2013 par quatre passionnés, le club d'aéromodélisme compte désormais une quarantaine de membres. En 2017, il se classait 56ème parmi les 853 clubs recensés en France, grâce à ses activités et à son implication dans la formation des pilotes. Il est d'ailleurs le seul club actif labellisé centre de formation dans le département du Puy-de-Dôme. Deux volets d'activités façonnent l'association, celui du loisir avec la construction et la confection des maquettes (pour lesquelles la Fédération apporte une aide financière à l'achat du matériel pour les jeunes) et celui de la compétition.

Le club participe à trois compétitions annuelles : la voltige indoor ; la voltige extérieure et le planeur motorisé. Les meetings sont ouverts au public afin de partager avec lui les sensations des voltiges. La discipline demande une rigueur et une concentration de chaque instant car les pilotes usent de leurs talents sur des maquettes pouvant aller de 100g à 25kg. Dextérité, maîtrise de soi mais aussi apprentissage de notions d'électronique, voilà les maîtres mots de cette pratique. Prochain rendez-vous le 1er juillet pour le meeting extérieur aux Martres-de-Veyre, zone de l'Espinasse.

## LES SÉANCES

Au gymnase de la  
Banque de France à Longues  
Mercredi de 19h à 20h30  
Jeudi de 14h à 16h

Au complexe sportif  
André Boste à Vic  
Dimanche de 10h à 12h

Pour plus d'infos  
avv63@orange.fr  
avv63.blogspot.fr  
06 47 38 97 62

## Un anniversaire CONVIVIAL



Pour son 31<sup>ème</sup> anniversaire, le Comité de jumelage a reçu à Vic 70 Parsbergeois pour un programme festif qui a eu lieu du 10 au 13 mai dernier.

Accueil jovial, visite de la région, culture, projection et soirée musicale ont rythmé le séjour.

Nos homologues allemands sont repartis avec le plein de souvenirs. Vive-ment l'année prochaine !

# L'illustrateur aux multiples crayons

## TONY ROCHON

*Auvergnat pure souche et habitant de Longues, Tony Rochon, la quarantaine, a toujours côtoyé les feuilles de papier, les crayons et les gommes dès son enfance.*

*Portrait d'un passionné...*

Ses études se font sous le signe de l'art et du dessin, d'abord avec un baccalauréat d'arts appliqués à Aurillac puis aux Beaux-Arts de Clermont-Ferrand.

C'est son service militaire, effectué dans une imprimerie d'Issoire, qui lui révèle son attrait pour les logiciels de dessin et le traitement d'image. Qu'à cela ne tienne, sa formation se termine à Angoulême pour la conception de dessins animés. C'est donc par ce biais que débute sa carrière en tant qu'assistant réalisateur sur la série animée connue « Argai, la prophétie ».

Tony Rochon est un véritable couteau suisse, à la fois graphiste web à La Montagne à temps complet et à côté, illustrateur de jeux, graphiste indépendant, auteur de dessins de la ligne de vêtements Yaka'y, éditeur et illustrateur de livres pour enfants. Il est d'ailleurs le fondateur de la maison d'édition les Loustik qui a déjà bientôt 10 ans.

Autour des jeux illustrés, on peut citer The Boss, Armadöra, Leader 1 ou encore C'est pas faux, parmi la longue liste à son actif. Pour les Loustik Editions là aussi tout un programme, doux, coloré, plein d'humour qui sait toucher nos petits lecteurs.

Les personnages de N'importe quoi ! ; Petit panda es-tu grand ! ; Patouille Barbouille ; Ma mémé, je l'aime ; Marius, les secrets du bonheur et bien d'autres encore esquissent un univers enfantin rassurant et poétique. Bref ! Tony Rochon est l'artiste au service de tous les auteurs dont il retranscrit en images les histoires formidables.

### VOUS POUVEZ LE RENCONTRER

au détour d'un des nombreux salons du livre auxquels il participe en séance de dédicaces. Le contacter au 06 87 50 82 63 ou [postmaster@loustik.com](mailto:postmaster@loustik.com)

Ne manquez pas de visiter également [www.loustik.com](http://www.loustik.com)



## JUILLET

### TROPHÉE TIMOTHÉE BERTON Mercredi 4 et jeudi 5

11<sup>ème</sup> édition  
Terrain de moto-cross  
des Chaumes  
Moto Club Vicomtois

### FESTIVAL LA COMTÉ AU CLAIR DE LUNE

Les vendredis  
6, 20 et 27  
21h - Place de l'Olme  
Plus de détails livret culturel

### TOURNOI OFFICIEL DE TENNIS du 7 au 22

Simple Dames  
et simple Messieurs  
Complexe sportif de la  
Banque de France  
Tennis Club

### FÊTE NATIONALE DU 14 JUILLET

Vendredi 13  
dès 22h, départ de la Mairie  
retraite aux flambeaux  
accompagnée de  
l'Orchestre d'Harmonie de  
Vic et spectacle pyrotech-  
nique dès 23h,  
Stade André Boste.

### Samedi 14

dès 10h45, cérémonie of-  
ficielle et défilé suivis d'un  
apéritif-buffet, Place de  
l'Hôtel de Ville et cours de  
l'école primaire Jacques  
Prévert.

### COLLECTE DE SANG

Vendredi 20  
de 16h à 19h30  
Maison du Temps Libre  
Association Don du sang

### BROCANTE, ANTIQUITÉS ET VIDE-GRENIERS

Samedi 21  
et dimanche 22  
34<sup>ème</sup> édition  
Association Artisans et  
Commerçants de la Comté  
Réservation exposants au  
06.85.41.15.26

## AOÛT

### FESTIVAL DE MUSIQUE ANCIENNE

Du vendredi 10 au  
dimanche 12  
Église St Jean et Ste-Chapelle  
Concert-off le dimanche 5  
Plus de détails livret culturel

### TOURNOI DE TENNIS Samedi 25 et dimanche 26

de 9h à 19h  
3<sup>ème</sup> série Messieurs  
Complexe sportif de la  
Banque de France  
Tennis Club

### VIDE-GRENIERS DE LACHAUX

Dimanche 26  
Buvette et restauration  
sur place  
Comité des Fêtes de  
Lachaux  
Inscriptions : Mme Escot  
au 06.82.08.46.89

### TENNIS CLUB : JOURNÉES PORTES OUVERTES ET INSCRIPTIONS

le 29 août,  
les 5, 12 septembre  
de 16h à 19h  
le 15 septembre  
de 10 à 12h et de 14h à 17h  
Complexe sportif de la  
Banque de France

## SEPTEMBRE

### FORUM DES ASSOCIATIONS Samedi 8

Complexe sportif A. Boste  
Renseignements, inscrip-  
tions, démonstrations, essais

### JOURNÉE PORTES OUVERTES Dimanche 9

Activités du Club Nautique  
de Longues  
10h - plage de Longues

### COLLECTE DE SANG

Vendredi 21  
de 16h à 19h30  
Espace Louis Paulet  
Association Don du sang

### MA GUERRE D'ALGÉRIE

Vendredi 28  
20h-Halle du Jeu de Paume  
FNACA

## OCTOBRE

### LOTO DU CLUB DES ÂÎNÉS VICOMTOIS dimanche 7

à 14h  
Espace Louis Paulet

### FESTIVAL TUSCANIA Les 13, 16 et 19 octobre

Halle du Jeu de Paume  
Plus de détails livret culturel

### STAGE DE BIEN-ÊTRE, MÉDITATION, CHI- KUNG, TAÏ CHI CHIAN

Samedi 13  
de 9h à 12h  
Couvent des Dames  
La Tortue et le Papillon

### FESTIVAL JAZZ EN TÊTE

Samedi 20  
20h30  
Avec Walter Smith III  
Halle du Jeu de Paume  
Plus de détails livret culturel

### ATELIER LIVRE-OBJETS

Samedi 27  
Couvent des Dames  
Médiathèque de la Comté

### BAL DES POMPIERS Samedi 27

Bal-orchestre Bernard  
Becquer  
Banque de France

## NOVEMBRE

### TOURNOI DE TENNIS (jeunes) Samedi 3

Complexe sportif de la  
Banque de France  
Tennis Club

### BOURSES AUX VÊTEMENTS D'AUTOMNE

Samedi 4  
de 9h à 18h30  
Halle du jeu de Paume  
Association Indep'Parent

### 5<sup>ÈME</sup> ÉDITION DU BIEN VIEILLIR

Mardi 6  
de 10h à 18h  
Halle du Jeu de Paume

### CENTENAIRE DE LA GUERRE 14-18 9, 10, 11 novembre

Points de vue sur le plan  
régional et local.  
Cérémonie officielle,  
expositions, conférences,  
spectacles, bal populaire...  
Appel à témoignages et  
à documents personnels  
en vue d'une exposition et  
d'une conférence  
Contacter  
emilie.de-miras@mairie-vic-le-comte.fr

**LOTO ASSOCIATION  
ENSEMBLE POUR  
NOS ENFANTS**

**Samedi 10**  
17h  
Gymnase de La Molière

**BAL D'HALLOWEEN**

**Samedi 10**  
18h  
Maison du Temps Libre  
Association Trait d'Union

**CÉRÉMONIE  
OFFICIELLE  
DU 11 NOVEMBRE**

Rdv place de l'Hôtel de  
Ville à 10h45  
Puis à la Halle du Jeu de  
Paume

**SALON DU VIN,  
AU BON COTEAU**

**Samedi 17 et di-  
manche 18**  
Complexe sportif André  
Boste

**EXPO-VENTE DU  
CLUB DES AÎNÉS**

**samedi 17**  
de 9h à 17h  
Louis Paulet

**REPAS DANSANT**

**Samedi 17**  
à 20h  
Maison du Temps Libre à  
Longues  
Duo Éclipse et Jean-Fran-  
çois Blanc  
Réservation au  
06.88.29.82.34  
Comité des Fêtes de Longues

**STAGE DE BIEN-ÊTRE,  
MÉDITATION, CHI-  
KUNG, TAÏ CHI  
CHIAN**

**Samedi 17**  
de 9h à 12h  
Couvent des Dames  
La Tortue et le Papillon

**WEEK-END TIBÉTAIN  
« LA MÉDITATION  
DANS TOUS SES  
ÉTAT »**

**du vendredi 23 au  
dimanche 25**  
Halle du Jeu de Paume  
Auvergne Mainpat Tibet  
Plus de détails livret culturel

**COLLECTE  
DE SANG**

**Vendredi 23**  
de 16h à 19h30  
Espace Louis Paulet  
Association Don du sang

**FESTIVAL  
DES SOLIDARITÉS**

**Vendredi 24**  
à 20h  
Halle du Jeu de Paume  
Association ASSAKA

**LOTO  
USV GYMNASTIQUE**

**Dimanche 25**  
14h  
La Molière

**SPECTACLE  
« ÇA NE PEUT  
PLUS DURER »**

**Vendredi 30 no-  
vembre et samedi  
1er décembre**  
Halle du Jeu de Paume  
Théâtre de la Comté –  
Amicale Laïque

**DÉCEMBRE**

**SPECTACLE DE  
NOËL POUR LES  
ENFANTS DE LA  
COMMUNE**

**Samedi 1<sup>er</sup>**  
17h  
Maison du Temps Libre à  
Longues  
Comité des Fêtes de Longues

**28ÈME ÉDITION  
DU FESTIVAL  
TRACES DE VIES**

**Du mercredi 5 au  
vendredi 7**  
Halle du Jeu de Paume  
Plus de détails  
sur [www.vic-le-comte.fr](http://www.vic-le-comte.fr)

**WEEK-END  
DE NOËL**

**Samedi 15 et di-  
manche 16**  
Marché de Noël couvert et  
animations diverses  
Espace Louis Paulet, Halle du  
Jeu de Paume, centre-bourg  
Organisé par la Municipalité,  
l'Orchestre d'Harmonie et  
les Artisans et Commer-  
çants de la Comté

**SÉANCES DE  
CINÉMA !**

**SÉANCES DE  
CINÉ-DISCUSSION**

Les lundis à 20h30 à la Halle du Jeu  
de Paume 01/10, 12/11  
Programmation à venir.  
Films suivis d'un débat.  
Organisées par Ciné-Parc et Les Amis  
de la Comté républicaine

**SÉANCES DE CINÉMA**

Les mercredis à 20h30 04/07, 25/07,  
05/09, 26/09,  
07/11, 21/11, 19/12  
Programmation affichée  
à la Halle du Jeu de Paume  
sur [www.vic-le-comte.fr](http://www.vic-le-comte.fr)  
sur [www.cineparc.fr](http://www.cineparc.fr)



Actualités et détails régulièrement mis à jour :  
rendez-vous sur [www.vic-le-comte.fr](http://www.vic-le-comte.fr)  
(rubriques « actualités » et « associations »).



Vos communiqués associatifs et dates de manifes-  
tations sont à adresser avant le 5 novembre 2018  
à la Mairie (Service Communication, Émilie de  
MIRAS), pour parution dans le prochain bulletin.



**VILLE DE PATRIMOINE**



**VILLE SPORTIVE**



**VILLE DE CULTURE**



**VILLE DE PARTAGE**

**le** *notre* **ville** **le** **VIC** **VIV**